

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL  
DU S.I.C.T.O.M. SUD HAUTE-VIENNE  
N° 2025/02/05**

**Nombre de membres**

En exercice :	24
Présents :	15
Votants :	19
Abstention :	0
Opposition :	0

**L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mai à dix-huit heures trente,**

Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. SHV dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune SAINT GERMAIN LES BELLES sous la présidence de **Monsieur Edmond LAGORCE**, Président.

**Date de convocation** : 6 mai 2025

**Objet**

Ventes de bacs

**Présents** : M ANTOINE ; M BERTRAND ; M DELANOTTE ; MME DELHAYE ; M DESSANE ; M LABRUNE ; M LATOUILLE ; M LAVOREL ; M LOCHARD ; M CHAZELLE ; M CHIBOIS ; M GAUTHIER ; Mme GUEIDAN ; M LAGORCE ; M RAINAUD

**Pouvoirs** :

M CELERIER donne pouvoir à M LAVOREL  
M CUBERTAFON donne pouvoir à M LAGORCE  
M DUBOIS donne pouvoir à M GAUTHIER  
Mme JAUFFRET donne pouvoir à M CHAZELLE

Le SICTOM SHV possède des bacs en bon état qu'il serait judicieux de revendre car ils ne sont plus adaptés aux besoins des usagers. Les usagers à ce jour s'orientent sur des bacs de 120 L (voir du 240 L au maximum).

A ce jour, le stock fait apparaître un stock à vendre suivant la grille tarifaire proposé :

- 120 bacs de 240 L à 15 €/pièce
- 30 bacs de 360 L à 20 €/pièce
- 70 bacs de 660 L à 40 €/pièce

**Le Comité Syndical délibère à l'unanimité la grille tarifaire de vente des bacs**

Le Président,  
Edmond LAGORCE



REÇU EN PREFECTURE  
le 26/05/2025

Application agréée E-legalite.com